



## Comité Ecologique Ariégeois

Lasquères

09420 RIMONT

à monsieur le Commissaire-enquêteur de l'enquête publique  
« Reconstruction de la station de Foix-Vernajoul pour le pays de Foix »

Le Conseil d'Administration du Comité Ecologique Ariégeois réuni ce 9 janvier 2013 à Foix a examiné le projet de la reconstruction de la station de traitement des eaux usées de Foix-vernajoul qui présente depuis de nombreuses années des lacunes patentes dans son fonctionnement :

- **capacité insuffisante** de traitement lorsque le débit du pluvial vient malencontreusement augmenter le volume à traiter.
- **insuffisance notoire de traitement complet** des eaux usées, ce qui entraîne un excès microbien dans la rivière.
- cet excès favorisant **la pollution de l'eau et la prolifération d'algues et matières organiques** diverses dans les eaux du lac de Labarre, ce qui empêche une bonne oxygénation. La faune et la flore devenant par la suite sujette à dégradation et disparition des sujets les plus sensibles. Sans parler de la santé humaine des riverains.

Le projet envisagé d'une reconstruction de station d'épuration, située sur la commune de Vernajoul, sur le site de l'ancienne station d'épuration puisqu'elle en reprend une partie des installations, va s'étendre vers le Nord toujours en bordure de l'Ariège.

Son **exutoire reste inchangé** et ses **effluents résiduels se déversant dans l'Ariège à l'amont immédiat du lac de Labarre**, nous allons donc retrouver une situation similaire dans laquelle la faune, la flore et les pratiquants de baignade et de sport nautique vont à nouveau subir les **méfais de ces épandages** (quel que soit le soin apporté à la construction envisagée).

**Nous préconisons**, à la place de cette GROSSE station collective, un aménagement plus écologique des stations existantes en amont avec des décantations successives pour éliminer les matières les plus lourdes et un filtrage mixte par le sol et par des plantes adaptées, ce qui purifie complètement l'eau et supprime même les odeurs comme on l'a constaté partout dans ces stations phyto traitées.

On traite ainsi d'une façon peu onéreuse toutes les stations locales en évitant les travaux titanesques de connexion de tous les villages envisagés (Serres sur Arget est à 10 km de Foix). Et on préserve ainsi la qualité finale de l'eau de l'Ariège, notamment dans le lac de Labarre qui est un lac de retenue propice à la détente des riverains de Labarre (**habitants locaux, camping, deux hôtels touristiques, un restaurant, une base nautique très fréquentée, surtout par les jeunes.**)

La rivière Ariège figure sur la proposition de « classement des cours d'eau » au titre du L.214-17 1 (liste 1) du code de l'environnement, soit : le plus fort niveau de protection, nous pensons donc qu'**on doit en tenir compte**

Pour ces raisons majeures, nous exhortons les décisionnaires de cette construction à remettre le projet dans une optique plus raisonnable, moins onéreuse pour la collectivité et plus ouverte aux techniques naturelles et écologiques.

Pour le Conseil d'administration du Comité Ecologique Ariégeois,

Le président : Daniel Strub